

Bruxelles, le 12 septembre 2012.

## **POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ !**

Selon les projets de l'Autorité,

### **DEUX TIERS DES RÉSIDENCES ADMINISTRATIVES DU SPF FINANCES VONT DISPARAITRE !**

Inadmissible et incompréhensible !

Cela va provoquer de nombreux changements pour les citoyens et le personnel.

### **L'AUTORITÉ NOUS AVAIT PROMIS QUE SES PROJETS ÉTAIENT NÉGOCIABLES... MAIS NOUS NE VOYONS AUCUNE AVANCÉE À L'HORIZON ET PENDANT CE TEMPS, DES BÂTIMENTS CONTINUENT À FERMER !**

Pour les organisations syndicales représentatives, la problématique des implantations doit être résolue en tenant compte :

- Des citoyens auxquels un service de qualité et de proximité doit être rendu ;
- De l'autorité, à qui le gouvernement impose des restrictions budgétaires, mais qui a des objectifs à atteindre en matière de lutte contre la fraude ;
- Du personnel qui souhaite généralement travailler à proximité de son domicile et dans des conditions optimales.

Nous revendiquons :

- Le maintien d'implantations dans tout le pays et notamment dans les zones rurales où les citoyens doivent pouvoir accéder aux services de base auxquels ils contribuent financièrement comme tout un chacun ;
- L'organisation d'un maximum de services du SPF Finances dans les implantations maintenues. Il est inconcevable, par exemple, que certaines implantations ne contiennent aucun service du pilier Particulier alors que de nombreux services PME y sont prévus !



Par ailleurs, il nous revient qu'une grande partie des bâtiments ne sont pas supprimés pour une raison de fin de bail, mais uniquement parce que les managers estiment que ces localisations ne sont pas indispensables.

De plus, dans les projets de l'Autorité, **aucune mesure d'accompagnement n'est proposée pour les agents dont le bureau est fermé.**

### MOINS DE RÉSIDENCES ADMINISTRATIVES, CELA SIGNIFIE :

- PLUS DE DÉPLACEMENTS TANT POUR LES CONTRIBUABLES QUE LES FONCTIONNAIRES ET, EN CONSÉQUENCE, PLUS DE POLLUTION ; AGRAVATION DES PROBLÈMES DE MOBILITÉ ;
- MOINS DE POSSIBILITÉS DE RETOUR EN PROVINCE POUR LES NAVETTEURS ;
- LA SUPPRESSION D'EMPLOIS DE PERSONNEL DE NETTOYAGE ET DES RESTAURANTS ;
- MOINS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ;
- L'APPARITION DE ZONES DE NON-DROIT FISCAL ;
- UN SERVICE MOINDRE OFFERT AUX CITOYENS.

**DES AVANCÉES SONT NÉCESSAIRES. IL EN VA DE LA QUALITÉ DU SERVICE OFFERT AUX CITOYENS, DE L'EFFICACITÉ DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, MAIS AUSSI DE L'AVENIR DES AGENTS DU SPF FINANCES.**

**NOUS NE RESTERONS PAS PASSIFS !**